

Singapore Management University

Institutional Knowledge at Singapore Management University

Research Collection School of Social Sciences

School of Social Sciences

2012

Prevented or Missed Chinese-Indochinese Encounters during WWI: Spatial Imperial Policing in Metropolitan France

Tobias Frederik RETTIG

Singapore Management University, tobiasrettig@smu.edu.sg

Follow this and additional works at: https://ink.library.smu.edu.sg/soss_research



Part of the [Asian Studies Commons](#), and the [History Commons](#)

Citation

Rettig, Tobias. 2012. "Prevented or Missed Chinese-Indochinese Encounters during WWI: Spatial Imperial Policing in Metropolitan France." In *Les Travailleurs Chinois en France dans la Première Guerre Mondiale*, edited Li Ma, 387-407. Paris: CNRS Éditions.

This Book Chapter is brought to you for free and open access by the School of Social Sciences at Institutional Knowledge at Singapore Management University. It has been accepted for inclusion in Research Collection School of Social Sciences by an authorized administrator of Institutional Knowledge at Singapore Management University. For more information, please email cherylids@smu.edu.sg.

Tobias Rettig, 'La prévention des rencontres entre Chinois et Indochinois durant la Première Guerre mondiale: une politique impériale spatiale en France métropolitaine' [Prevented or Missed Chinese-Indochinese Encounters during WWI: Spatial Imperial Policing in Metropolitan France], in Li Ma (ed.), *Les travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale* [Chinese Workers in France during World War One], Paris: CNRS Editions, 2012, pp. 387-407 [21p; about 8,350 words].

Final proofs (12mar12), without corrections.

To purchase the volume, go here: <http://www.cnrseditions.fr/Histoire-contemporaine/6598-les-travailleurs-chinois-en-france-dans-la-premiere-guerre-mondiale-sous-la-direction-de-li-ma.html>

An English-language version of this book is planned for 2013 or 2014.

La prévention des rencontres entre Chinois et Indochinois durant la Première Guerre mondiale : une politique impériale spatiale en France métropolitaine

*Tobias Rettig*¹

Résumé. Au cours de la Première Guerre mondiale, près de 48 000 travailleurs et 43 000 soldats de l'Indochine française ont été envoyés pour servir leur « mère-patrie » en France et sur le théâtre de la guerre méditerranéenne. La grande majorité était d'origine vietnamienne et issue principalement des protectorats français du Tonkin et de l'Annam (nord et centre du Vietnam, respectivement). En dépit de deux millénaires de relations sino-vietnamiennes souvent douloureuses mais fréquemment fertiles, il semble qu'il y ait eu relativement peu de contacts entre les Chinois et les Vietnamiens qui avaient signé pour servir en France. Cela est principalement dû à une politique française délibérée de ne pas placer d'importants contingents d'Indochinois à proximité de larges groupes de Chinois, officiellement afin d'éviter de raviver d'anciennes hostilités sino-vietnamiennes, mais peut-être aussi afin d'empêcher les deux groupes de fraterniser. Dans les deux cas, l'effort de guerre de la France devait être maintenu en tuant dans l'œuf tout ce qui pouvait devenir une menace à sa fragile paix industrielle et intérieure. Toutefois, les autorités n'ont pas pleinement pris en compte le fait que les Chinois et les

1. *Assistant professor* en études de l'Asie du Sud-Est ; School of Social Science, Singapore Management University, Singapour.

Indochinois avaient sans doute également des intérêts différents découlant d'identités liées respectivement à leur statut colonial et semi-colonial².

INTRODUCTION

La relation entre les Chinois et les Vietnamiens est complexe. Plus de deux millénaires de relations politiques et de contacts culturels asymétriques ont engendré « toutes les situations imaginables de relations de voisinage³ ». Quelles situations, le cas échéant, allaient émerger à des milliers de milles nautiques de la Chine et de l'Indochine française, lorsqu'environ 140 000 travailleurs chinois recrutés par les Français et les Britanniques et environ 90 000 travailleurs et soldats indochinois recrutés par les Français étaient basés en France (et au sud-ouest de la Belgique) au cours de la Grande Guerre et quelles allaient être leurs conséquences immédiates⁴ ? Les autorités françaises tenteraient-elles d'influencer, voire de réduire les risques potentiels de rencontres sino-vietnamiennes ?

Dans des travaux universitaires sur les travailleurs et les soldats vietnamiens en France, comme la thèse de Mireille Le Van Ho ou le chapitre de Kimloan Hill, les rencontres sino-vietnamiennes ont été très brièvement évoquées⁵, mais l'inverse ne semble pas être le cas. Ainsi, l'index de l'ouvrage le plus récent sur les travailleurs chinois n'évoque pas du tout les Vietnamiens⁶, même si les Chinois et les Indochinois ont parfois été transportés en France à bord du même navire, et malgré le fait qu'ils aient pu

2. Je tiens à remercier deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires constructifs, la Singapore Management University (SMU) et sa School of Social Sciences pour les recherches essentielles que j'ai pu y faire et le soutien qu'elle a apporté à ma participation à la conférence. En France, Julien Browaeys et les familles de Serge et Dominique Codron ont soutenu ma recherche.

3. Womack B., *China and Vietnam*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 1.

4. Voir le tableau 1 ci-dessous pour des chiffres plus précis.

5. Le Van Ho M., (née Favre), « Un milieu porteur de modernisation », Thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, École nationale des chartes, 1986; et Hill K., « Strangers in a Foreign Land: Vietnamese Soldiers and Workers in France in World War I », dans Reid A. & Tran N.T., *Việt Nam: Borderless Histories*, Madison, University of Wisconsin Press, 2006.

6. Xu Guoqi, *Strangers on the Western Front : Chinese Workers in the Great War*, Harvard, Harvard University Press, 2011.

avoir des contacts occasionnels en France. En fait, à ce jour, il n'y a pas eu une seule étude comparative sur les contacts des travailleurs chinois avec d'autres travailleurs étrangers ou coloniaux au cours de la Première Guerre mondiale, semblable à la monographie de Richard Fogarty sur les soldats coloniaux d'Asie et d'Afrique au service de la France⁷.

Ce chapitre est une tentative modeste et incomplète de combler cette lacune. Il le fait en se focalisant sur les Indochinois et il s'appuie largement sur des sources secondaires, notamment sur les travaux pionniers de Duong Van Giao, Mireille Favre Le Van Ho, Henri Eckert et Kimloan Hill⁸. Il fait valoir que les politiques françaises (et britanniques) ont délibérément séparé les quelque 140 000 travailleurs chinois recrutés par les Français et les Britanniques des quelque 90 000 travailleurs et soldats indochinois recrutés par les Français, chaque fois que cela était possible. Comme nous le verrons, il existe deux points de vue divergents sur les causes de cette politique de division spatiale. Ainsi, le général Pierre Famin, qui était en charge des travailleurs coloniaux et chinois, a mis en avant ce qui pourrait être considéré comme une forme bienveillante de paternalisme lorsqu'il a ordonné cette séparation, en partant de l'hypothèse que les relations sino-vietnamiennes étaient intrinsèquement antagonistes. En revanche, selon Mireille Le Van Ho, cette politique avait été mise en place par crainte d'une fraternisation anti-française et cette même politique s'inquiétait de voir les Chinois insuffler une plus grande assurance aux Vietnamiens. Quelle que soit la motivation, la séparation spatiale aurait été néanmoins une application métropolitaine du principe classique impérial de « diviser pour mieux régner ».

La première partie, qui traite également de la composition sociale des Indochinois et de leurs missions en temps de guerre, montre que cette politique de séparation spatiale a sans doute commencé à bord des navires voguant vers l'Europe et s'est poursuivie après l'arrivée en France. La partie suivante aborde la façon dont les décideurs politiques français, dont beaucoup avaient une expérience dans l'armée ou l'administration coloniale, ont dirigé le flux de main-d'œuvre asiatique de manière à ce que les

7. Fogarty R. S., *Race and War in France : Colonial Subjects in the French Army, 1914-1918*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008.

8. Duong Van. Giao, *L'Indochine pendant la Guerre de 1914-1918*, Paris, Jean Budry et Cie, 1925; Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986; Eckert H., *Les militaires indochinois au service de la France, 1859-1939*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2000 [thèse de doctorat soutenue en 1998]; et Hill K., *op. cit.*

cantonnements ayant une forte concentration chinoise aient peu ou point d'Indochinois, et vice versa. Bien que les occasions de rencontres aient donc été limitées, des interactions sociales entre les deux groupes ont eu lieu, par exemple durant les jeux d'argent, le troc ou les rixes.

L'EXPÉDITION DES CHINOIS ET DES INDOCHINOIS RECRUTÉS PAR LES FRANÇAIS : UN PATERNALISME BIENVEILLANT OU DES ANGOISSES MÉTROPOLITAINES IMPÉRIALES ?

La décision française de recruter en masse en Indochine française a été prise dans la seconde moitié de l'année 1915, bien que certains travailleurs spécialisés aient été envoyés sur une base expérimentale pendant la première moitié de l'année (voir le tableau 1). Comme pour les travailleurs chinois, il existe entre les auteurs certaines différences concernant le nombre total de travailleurs et de soldats. Par exemple, selon Kimloan Hill, « environ 99 000 hommes d'Indochine ont été recrutés », un chiffre beaucoup plus élevé que les 91 747 avancés par Mireille Le Van Ho (née Favre), ou le total de 92 411 (composés de 48 981 travailleurs coloniaux et 43 430 soldats-travailleurs) tel que l'a précisé Bouhier⁹. L'écart entre le nombre supérieur et le nombre inférieur est en grande partie dû au fait que, selon Jacques Frémeaux (voir tableau 1), 5 492 soldats sur les 48 922 recrutés finalement ne venaient en fait pas d'Europe¹⁰.

9. Voir Hill K., *op. cit.*, p. 256; Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 199-200, utilisant AOM, Gougal 24 217, État, par catégorie, du nombre d'indigènes recrutés depuis le début de la guerre, jusqu'au 11 novembre 1918; Bouhier E., « Les troupes coloniales d'Indochine en 1914-1918 », *Revue Internationale d'Histoire Militaire*, n.d., n.p. in online version, http://www.stratisc.org/TC_5.htm (site consulté le 31 octobre 2010); Frémeaux J., *Les colonies dans la Grande Guerre*, Cahors, 14-18 Editions, 2006, p. 73.

10. 5 492 selon Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 199-200. La plupart d'entre eux étaient des soldats fraîchement recrutés, plutôt que des réservistes ou des membres permanents des Tirailleurs Annamites ou des Tirailleurs Tonkinois. Ils formaient les bataillons indochinois mais ils étaient souvent désignés (comme par Bouhier) comme soldats-travailleurs en raison du travail qu'ils faisaient derrière les lignes.

	Arrivés / Envoyés	1915	1916	1917	1918	1919	Total 1	Total 2
1. Travailleurs d'Indochine française	Arrivés	4 631	26 098	11 719	5 806	727	48 981	92 411 (97 903)
2. Soldats d'Indochine française	Affectés	3000 appelés ; nov. : 2 bataillons vers Djibouti	36 000	9 992	-	-	48 922 dont 43 430 sont arrivés en Europe	
3. République de Chine : travail- leurs recrutés par les Français	Arrivés	-	5 947	18 804	12 789	-	36 740 *(43 000 à 44 000)	131 198 (138 458)
4. République de Chine : travail- leurs recrutés par les Britanniques (CLC)	Affectés	-	-	94 458 envoyés à partir du 18 janv. 1917 au 2 mars 1918		-	94 458	

Table 1 : Comparaison des arrivées à Marseille au départ de l'Asie orientale. Lignes 1 et 3 tirées de Frémeaux J., *op. cit.*, p.73. Ligne 2 selon Duong V.G., *op. cit.*, p. 34. Pour la ligne 4 et les chiffres entre parenthèses dans la ligne 3, voir Xu Guoqi, *China and the Great War : China's Pursuit of a New National Identity and Internationalisation*, New York, Cambridge University Press, 2005, p. 128f. Dernière colonne par l'auteur.

En termes d'origines ethniques et régionales, près de neuf dixièmes des travailleurs et soldats de l'Union indochinoise provenaient du Tonkin et du Nord-Annam, les protectorats français au nord et au centre du « Vietnam¹¹ ». Les autres étaient originaires pour la plupart de la Cochinchine, colonie française correspondant au sud du Vietnam ; seulement quelques centaines d'entre eux provenaient du Cambodge et peu voire aucun du Laos. L'écrasante majorité des « Indochinois » étaient ainsi d'ethnie « vietnamienne » et, malgré le statut de protectorat de l'Annam et du Tonkin, ils étaient essentiellement des sujets coloniaux français¹². Ceci les distinguait des travailleurs chinois recrutés par les Français et les Britanniques qui étaient des sujets d'un État indépendant, la République de Chine nouvellement établie, dont les dirigeants espéraient que leur soutien à l'effort de guerre allié les aiderait à surmonter leur statut « semi-colonial et leur adhésion « à l'essai » et de seconde classe à la société internationale des États, dominée par l'Occident¹³ ».

Dans la pratique, ce statut indépendant offrait peu d'avantages supplémentaires aux Chinois sur les Indochinois¹⁴. Par exemple, les Britanniques, contrairement à leurs promesses, utilisaient les Chinois dans la zone de guerre, tandis qu'Albert Sarraut (1872-1962), alors ministre des Colonies (et ancien gouverneur général de l'Indochine), dans son ouvrage

11. Hill K., *op. cit.*, p. 284. « Indochinois » désigne tout habitant indigène de l'un des cinq territoires ci-dessus de cette construction impériale française, même si la grande majorité des soi-disant « Indochinois » était en réalité des « Vietnamiens ». Certains des Vietnamiens avaient probablement aussi du sang chinois. J'utiliserai les termes « Indochinois » et « Vietnamiens » de manière interchangeable, sauf renvoi à un groupe plus spécifique. Quant au terme contemporain « Annamite », qui a pris un sens péjoratif, je ne l'utiliserai que dans les sources directement fournies ; il signifie généralement « Vietnamien », mais il pourrait aussi désigner une personne originaire du protectorat de l'Annam.

12. Les rares Vietnamiens qui étaient des citoyens français, issus pour la plupart de familles aisées de la Cochinchine, ne sont pas inclus dans ces statistiques. Ils servaient en tant que Français et ne pouvaient pas servir dans les unités d'Indochine.

13. Voir par exemple Bailey P., « Semi-Colonialism and Cultural Interaction », dans Assandri F. & Martins D., *From Early Tang Court Debates to China's Peaceful Rise*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p. 112; Wong G., « China's Entry into International Society », dans Bull H. & Watson A., *The Expansion of International Society*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 181.

14. Cela aura un impact sur d'autres questions, qui ne peuvent pas être discutées dans cet article, telles que le recrutement en Chine ou l'accès des YMCA ou de Chinois diplômés universitaires aux travailleurs.

influent *La Mise en valeur des colonies françaises* paru en 1923¹⁵, inclut les statistiques des travailleurs chinois dans la catégorie coloniale, plutôt que dans celle des travailleurs étrangers.

En termes de milieu social et de motivation, la plupart des Indochinois provenaient de zones rurales touchées par la surpopulation et les catastrophes naturelles, bien que les travailleurs qualifiés et ceux qui connaissaient le français auraient également souhaité faire évoluer leurs compétences et leur statut social. Sur les 91 747 Indochinois cités par Le Van Ho comme des personnes recrutées pour être affectées outre-mer, 309 étaient des interprètes, 1 960 des travailleurs en ingénierie, 4 898 des Ouvriers Spécialisés, ou OS, la majorité (35 886) étaient des Ouvriers Non Spécialisés (ONS), tandis que 29 156 hommes étaient affectés au Service armé (SA) et 19 538 dans les Auxiliaires du SA, par exemple, en tant que commis ouvriers d'administration, ou au service de santé¹⁶. En fait, 25 239 (70 %) sur les 36 715 travailleurs (aucune donnée pour les soldats) étaient illettrés à leur arrivée en France, alors que seulement 705 d'entre eux pouvaient parfaitement lire et écrire le vietnamien et le français¹⁷.

Avec le premier transport français outre-mer de travailleurs chinois au milieu de l'année 1916, il est intéressant de noter une certaine réticence française à les transporter aux côtés des travailleurs et des soldats indochinois¹⁸. Lorsque ces transports étaient inévitables sur le plan logistique, les autorités françaises faisaient tout leur possible pour maintenir les Chinois et les Indochinois séparés, par exemple en les installant sur différents ponts¹⁹. En outre, ils semblent également avoir séparé spatialement les soldats des travailleurs indochinois et avoir utilisé parfois les premiers pour surveiller les seconds. On ne sait pas vraiment si ces décisions ont été prises sur place par les capitaines des navires, peut-être sur les conseils de l'administration coloniale en Indochine française, ou s'ils ont suivi des instructions provenant directement de Paris.

15. Voir Frémeaux J., *Les colonies dans la Grande Guerre: Combats et épreuves des peuples d'Outre-Mer*, Cahors, 14-18 Editions, 2006, p. 73f. Voir aussi Bailey, *op. cit.*, 2009, p. 112.

16. Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 199-200.

17. Duong Van Giao, *op. cit.*, p. 120.

18. Cette section s'appuie sur les informations tirées de Le Van Ho M., *op. cit.*, 1989, p. 280-281.

19. En outre, ils semblent également avoir séparé spatialement les soldats des travailleurs indochinois et avoir utilisé parfois les premiers pour surveiller les seconds.

Ainsi, en décembre 1915, le général Joseph Gallieni (1849-1916) a mis en place le Service de l'organisation des travailleurs coloniaux (SOTC) en accord avec le ministre des Colonies, Gaston Doumergue (1863-1937), afin de fournir une structure administrative (militarisée) à ces travailleurs²⁰. Avec son quartier général à Paris, le SOTC était rattaché à la Direction des Troupes coloniales du ministère de la Guerre sous les ordres du Général Pierre Famin (1855-1922). Bien que les Chinois recrutés par les Français ne fussent pas des sujets coloniaux, ils étaient néanmoins sous la responsabilité du SOTC et, le 26 septembre 1916, le général Famin a publié une *Instruction relative à l'emploi de la main-d'œuvre chinoise*²¹. Celle-ci ordonnait que « Les Chinois seront, autant que possible, séparés des Indo-Chinois. On sait l'antipathie qui existe entre ces deux races ». Famin, auteur en 1895 de *Au Tonkin et sur la frontière du Kwang-Si*, réduisait ainsi plus de 2 000 ans de relations sino-vietnamiennes à une simple relation hostile, mais le fond même de son instruction suggère qu'un paternalisme bienveillant, pour le bien de la France en temps de guerre, était en définitive sa principale motivation.

Même si l'instruction du Général Famin a été largement diffusée, a-t-elle été immédiatement utilisable par ceux qui étaient chargés de transporter les travailleurs chinois et les troupes et les travailleurs indochinois ? Mireille Le Van Ho suggère de son côté, sans identifier aucune instruction administrative, que cette politique de séparation à bord des navires, mais aussi plus tard en France, avait été mise en place plus par crainte d'une fraternisation anti-française et en raison de l'inquiétude de voir les Chinois insuffler aux Vietnamiens plus d'assurance et transmettre leurs connaissances de l'organisation de grèves²². Elle attribue ceci à « l'indiscipline – très organisée – des Chinois », par exemple, à l'égard de la perturbation des cadences de travail, et estime également que de nombreux Chinois avaient été recrutés dans des villes comme Shanghai ou Canton, et que certains avaient même une expérience d'organisation d'émeutes en Afrique

20. Duong Van Giao, *op. cit.*, p. 109; Frémeaux J., *op. cit.*, p. 77. En avril 1917, le SOTC a été remplacé par le Contrôle général des tirailleurs et travailleurs coloniaux sous le ministre des Colonies.

21. Pour plus d'informations sur l'ordre de Famin, que l'un des relecteurs a bien voulu porter à mon attention, voir le chapitre de Laurent Dornel dans ce volume. Il est possible de le trouver, par exemple, à Vincennes au Service Historique de la Défense (SHD), 17 N 156 et 7 N 144.

22. Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 280-281, 435-236.

du Sud où ils avaient travaillé dans les mines²³. La présence à bord de membres d'équipage vietnamiens, chinois et malais, venus prendre la relève de leurs homologues européens, a en outre alimenté les craintes françaises de fraternisation avec la « cargaison » asiatique, et les craintes de grèves, voire de mutineries.

Il semble que ces inquiétudes françaises aient conduit à des mesures de sécurité telles que la présence à bord de personnel armé français, souvent composé de mauvais éléments, et le recours à des mesures inutilement musclées²⁴. En plus des conditions déjà exigües et parfois inhumaines à bord, ceci aurait été la cause de plusieurs mutineries de Chinois à bord des navires en 1916 et également d'un taux de désertion de Chinois considérable à Singapour. Cette approche musclée française contrastait, selon un diplomate français, avec celle des Britanniques qui avaient réussi à assurer le bon vouloir des travailleurs chinois en distribuant du tabac et un repas hebdomadaire gratuits.

À leur arrivée à Marseille, les travailleurs et les soldats indochinois étaient conduits vers leurs destinations de travail. Au 1er janvier 1917, de nombreux soldats avaient été répartis dans seize bataillons indochinois au total ou dispatchés vers d'autres unités. Parmi les seize bataillons indochinois, six étaient affectés sur le front nord-est, six autres en France à l'intérieur et quatre dans l'armée d'Orient (principalement dans le sud-est des Balkans)²⁵. Le 11 novembre 1918, 5 000 autres Indochinois servaient dans les services automobiles, où ils conduisaient et entretenaient les véhicules, et 8 000 faisaient office d'auxiliaires dans le service de santé, par

23. *Ibid.*, p. 436, 436n23, en s'appuyant sur les références suivantes pour les travailleurs chinois : Summerskill M., *China on the Western Front*, Londres, Michael Summerskill, 1982. Kriegel A., « Aux origines françaises du communisme chinois », *Preuves*, n° 209-201, 1968. On peut comprendre de façon sous-entendue que selon elle, les Français considéraient les Chinois comme ayant une civilisation plus avancée et plus dynamique que celle des Vietnamiens, c'est-à-dire qu'ils se voyaient comme des « grands frères ».

24. Cette section s'appuie sur Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 280-281.

25. Duong Van Giao, *op. cit.*, p. 33f. Trois autres bataillons ont été ajoutés au cours de l'année 1917, mais l'auteur ne précise pas les lieux où ils ont été affectés. Au moment de l'Armistice du 11 novembre 1918, quinze bataillons sur les dix-sept bataillons indochinois du moment étaient des bataillons d'étapes ; cf. *ibid.*, p. 34. Hill K., *op. cit.*, p. 261 mentionne dix-neuf bataillons de l'infanterie coloniale, BIC, dont quatre bataillons de combat.

exemple, en tant qu'infirmiers insuffisamment formés²⁶. À l'exception de quatre bataillons de combat qui participaient à l'action sur le front occidental, et dans les Balkans, le reste des unités étaient des bataillons d'étapes, c'est-à-dire des bataillons de travail ou de communication²⁷ similaires aux membres du Chinese Labour Corps, qui étaient affectés à différentes positions, certains dans la zone de l'intérieur, d'autres étant employés à la logistique dans la zone des armées. Ils construisaient et entretenaient donc les voies de communication comme les routes et les voies ferrées, chargeaient et déchargeaient les marchandises, veillaient sur les installations militaires et civiles et parfois aussi sur les prisonniers de guerre, mais ils étaient également engagés pour « d'autres emplois » tels que l'exploitation forestière²⁸. La plupart de ces hommes strictement organisés en bataillons, et avec en général très peu de congés, n'auraient pas pu, du moins durant la guerre, entrer sérieusement en contact avec les membres très strictement encadrés du Chinese Labour Corps.

Contrairement aux soldats indochinois, leurs homologues travailleurs étaient généralement déployés loin du front, essentiellement dans le sud de la France (comme nous le verrons plus loin). Une enquête datant du 1er septembre 1918 montre que 16 052 travailleurs (41 %) sur les 38 695 de l'époque ont finalement été utilisés dans les poudreries, 4 527 (12 %) dans le domaine de l'aviation, 3 864 (10 %) dans le génie, 2 343 (6 %) dans différents types d'ateliers et 909 (2 %) dans l'agriculture, tandis que les quelque trente pour cent restants ont occupé des postes administratifs et d'intendance dans des institutions et sont intervenus sur d'autres travaux comme sur les chemins de fer ou les tramways²⁹.

Les données ci-dessus indiquent des tâches analogues à celles des Chinois recrutés par les Français qui s'attelaient sur les chantiers navals « à la fabrication d'armes, aux usines métallurgiques et chimiques et à des

26. Duong Van Giao, *op. cit.*, p. 34; l'auteur reste un peu vague sur les chiffres et les appellations, probablement en raison des fluctuations au fil du temps. Sur la qualité de leur formation, voir Eckert H., *op. cit.*, p. 552ff.

27. Voir Lunn J., *Memoirs of the Maelstrom*, Portsmouth, Heinemann, 1999, p. 237 pour une traduction.

28. Eckert H., *op. cit.*, p. 534f. ; 535-539 ; 555.

29. Les pourcentages sont calculés sur la base d'un document intitulé « Situation des groupements de Travailleurs Indochinois à la date du 1er septembre 1918 », reproduit dans Duong Van Giao, *op. cit.*, p. 125-128.

tâches de construction³⁰ ». La section suivante va suggérer que certaines mesures administratives françaises prévenaient de manière efficace tout travail au même endroit et empêchaient ainsi tout contact potentiel supplémentaire. Bien que je me concentrerai sur la politique française de ne pas placer un plus grand groupe de travailleurs indochinois à proximité d'un groupe important de travailleurs chinois, celle-ci fonctionnait en combinaison avec d'autres politiques. Ces dernières englobaient notamment le contrôle général de la mobilité par la création de « huttes » qui visaient à séparer les travailleurs de la population française et l'introduction de cartes d'identité après juin 1916 qui liaient les travailleurs à une industrie spécifique³¹. En outre, du moins pour les Indochinois, un contrôle postal avait été mis en place à Marseille ; certains des administrateurs français les plus compétents en Indochine étaient envoyés en France à des fins de surveillance ; des efforts étaient faits auprès des soldats officiers et travailleurs indochinois ; la cour impériale envoyait des mandarins - fonctionnaires formés de manière classique – afin d'apporter un sens de l'ordre moral et spirituel traditionnel, et un éventail de programmes de bien-être proposait également entre autres des cours de langues donnés par des bénévoles de l'Alliance française³².

EN FRANCE : LES LIEUX DE TRAVAIL DES VIETNAMIENS ET DES CHINOIS

La politique française visant à empêcher le transport de Chinois et d'Indochinois à bord du même navire, et si cela était inévitable, visant à les séparer, s'est poursuivie en France, mais sous une forme différente. « Les autorités eurent toujours soin de ne jamais affecter deux groupements importants de Chinois et de Vietnamiens dans la même ville³³. » Ainsi, en

30. Bailey P., « The Chinese Work-Study Movement in France », *China Quarterly*, n° 115, septembre, 1988, p. 488. En revanche, le CLC qui était strictement encadré, travaillait sur les routes, dans les chantiers navals et les ateliers de tanks et de munitions au nord-ouest de la France et au sud-ouest de la Belgique.

31. Voir Cross G.S., « Toward Social Peace and Prosperity », *French Historical Studies*, vol. 11, n° 4, 1980, p. 616f.

32. Voir Morlat P., *Les affaires politiques de l'Indochine (1895-1923)*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 221-226; 250, 294-301, et Hill K., *op. cit.*, p. 270.

33. Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 435-436.

avril 1918, une proportion considérable des 33 717 Chinois qui étaient alors recrutés par les Français a été affectée dans la région de Lyon alors que seulement 149 Indochinois travaillaient à Lyon à partir du 1er septembre 1918³⁴. En revanche, si les travailleurs chinois étaient envoyés dans les poudreries où les Indochinois prédominaient, leur nombre se limitait généralement à une centaine.

Cet instinct de « diviser pour régner » au moyen de la ségrégation spatiale n'est peut-être pas si surprenant si l'on considère la militarisation et même la « colonisation » de l'économie de la France en temps de guerre. En fait, bon nombre des principaux décideurs du SOTC avaient une expérience coloniale militaire parce que le SOTC a d'abord été rattaché à la Direction des Troupes coloniales puis au ministère des Colonies, bien que sous un autre nom, à partir d'avril 1917. Cela peut les avoir prédisposés à penser en catégories raciales afin d'exploiter au maximum leur main-d'œuvre. Ainsi, en adaptant la politique traditionnelle de l'empire de « diviser pour régner » au contexte métropolitain en temps de guerre, la main-d'œuvre étrangère pouvait être « séparée et exploitée » de manière à atteindre l'efficacité économique et à préserver la paix intérieure. En outre, cela correspondait à la façon prédominante de penser de l'époque, qui suggérait que chaque groupe ethnique ou racial avait des caractéristiques particulières et était donc particulièrement adapté (ou inadapté) à une tâche particulière.

Bien sûr, il y avait des considérations d'ordre plus pratique également, comme le fait de savoir si les membres d'un groupe ou d'un sous-groupe spécifique étaient particulièrement bien adaptés au travail dans le nord ou le sud de la France³⁵, sans oublier un manque de personnel français qualifié capable d'encadrer les unités de travail chinoises ou indochinoises. Ainsi, d'un point de vue organisationnel, il était simplement plus logique de constituer des groupes plus importants et relativement homogènes ethniquement, étant donné le nombre limité de Français qui avaient les compétences linguistiques et les connaissances culturelles. D'un point

34. *Ibid.*, p. 436; l'auteur ne fournit pas de chiffres absolus, mais semble s'appuyer sur AN, F 14 11332, Commission interministérielle de la main-d'œuvre coloniale et chinoise en avril 1918. Pour les Indochinois, le nombre provient de Duong Van Giao, *op. cit.*, p. 128.

35. Par exemple, les Cochinchinois étaient considérés comme plus vulnérables à l'approche de l'hiver que leurs homologues du nord du Vietnam, c'est pourquoi ils avaient été envoyés en hibernation dans le sud de la France ; voir Eckert H., *op. cit.*, p. 487.

de vue paternaliste, mais également économique, l'homogénéité ethnique pouvait sans doute également apporter aux hommes de ces groupes un degré de confort social plus élevé – essentiel à leur bien-être – que s'ils avaient été isolés dans d'autres groupes homogènes³⁶. Ces considérations d'ordre pratique n'expliquent pas toutefois la raison pour laquelle un degré significatif de ségrégation spatiale des différents groupes ethniques a été jugé nécessaire.

Bien que John Horne ait déploré le manque de « statistiques nationales [...] sur la répartition géographique des immigrants³⁷ », nous connaissons finalement les allées et venues des travailleurs vietnamiens à la fin de 1918. Ainsi, le document « Situation des groupements de Travailleurs Indochinois à la date du 1er septembre 1918 », donne un aperçu des lieux de travail des Vietnamiens dans chacune des régions militaires³⁸, dont la Région du Nord³⁹ [TR : j'ai mis le signe pour la note derrière « Nord » – avant, le numéro 38 se trouvait avant « la Région du Nord »] et le Gouvernement militaire de Paris, à une époque où la plupart d'entre eux étaient arrivés et avant le début de la vague de retours de 1919-1920⁴⁰. Cela peut servir de base à une comparaison visuelle [approximative] avec les lieux de travail des Chinois recrutés par les Britanniques et les Français (figure 1). Que nous dit cette figure ? Elle montre que près des deux tiers (23 974 sur 38 695 travailleurs, soit 62 %) des travailleurs indochinois étaient basés dans la partie la plus méridionale de quatre régions militaires. Si l'on ajoute les 10 016 travailleurs indochinois (26 %) dans les deux couches territoriales au-dessus de la couche méridionale dominante, alors 88 % des travailleurs indochinois étaient basés dans le sud et le centre de la France, mais de façon surprenante, il n'y en avait quasiment aucun dans la partie centre-est autour de Lyon. En revanche, le tiers supérieur, qui représente moins de treize pour cent des travailleurs, est dominé par la présence de

36. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 553.

37. Horne J., « Immigrant Workers in France during World War I », *French Historical Studies*, vol. 14, n° 1, 1985, p. 63.

38. Ils sont généralement composés de plusieurs départements, mais ils les chevauchent aussi parfois, et de manière générale, ils ne sont pas identiques aux régions.

39. Il est difficile pour l'auteur de savoir si cela fait référence à la 1^{re} région militaire ou si cela a un sens territorial différent à une époque où des parties du nord de la France étaient occupées par des Allemands et les forces de défense.

40. Le document, voir la note de bas de page 28, est reproduit dans Duong V.G., *op. cit.*, p. 125-128. Les cartes et les pourcentages sont de l'auteur, avec le soutien de mon assistant de recherche de la SMU, Jose Yong Jin Chuan.

travailleurs indochinois dans le Gouvernement Militaire de Paris (2 528 ou 6 %) et la Région du Nord (1 135 ou 3 %). Fait intéressant, la plus grande partie de la côte Atlantique française, de Bordeaux jusqu'à la Belgique, ne comptait que peu de travailleurs indochinois⁴¹.



Figure 1 : Répartition territoriale des travailleurs indochinois au 1^{er} septembre 1918 en fonction des régions militaires.

Adaptée d'une carte indiquant les régions militaires et leurs sièges à la fin de 1913 sur <http://img524.imageshack.us/img524/1076/rm13final.jpg> (site consultée le 9 déc. 2010).

Cette répartition de travailleurs indochinois largement concentrée dans le sud et à Paris contraste fortement avec la concentration géographique des quelque 90 000 membres du Chinese Labour Corps (CLC) recrutés par les Britanniques dans le nord-ouest de la France et au sud-ouest de la Belgique. Contrairement au CLC, qui représentait environ 70 %

41. À l'exception de 144 d'entre eux dans la 3^e région militaire, dont vingt sur la côte près de Serqueux, 74 plus à l'intérieur des terres à Aumale, près d'Amiens, et 50 à Trappes, près de Versailles, voir Duong Van Giao, *op. cit.*, p. 126. Notez que, selon les régions militaires à la veille de la guerre, Aumale devrait être dans la 2^e région militaire plutôt que dans la 3^e.

de l'ensemble des Chinois en Europe occidentale, la plupart des quelque 36 740 à 44 000 travailleurs chinois recrutés par les Français étaient davantage dispersés. Certains étaient basés à La Rochelle et à d'autres lieux de la côte atlantique française où les Indochinois n'étaient généralement pas déployés⁴². Pourtant, on remarque également la présence de Chinois à Bordeaux, une ville comptant au moins 130 travailleurs indochinois en septembre 1918⁴³, le long de la Loire, du Rhône et de la Seine jusqu'à Paris, et donc dans des lieux où il y avait aussi souvent une présence indochinoise. Ces exemples ont pourtant tendance à confirmer la règle générale. Ainsi la 14^e région militaire, qui semble avoir été une région importante pour les Chinois recrutés par les Français, ne comptait que 491 Indochinois (dont 149 à Lyon). Les régions militaires voisines à l'ouest et au nord accueilleraient même moins de travailleurs indochinois, à savoir aucun dans la 13^e région militaire et seulement 162 dans la 7^e région militaire.

La carte ci-dessus paraît donc généralement confirmer la politique en temps de guerre de ne pas avoir de grands groupes d'Indochinois et de Chinois au même endroit, mais il existe des preuves de contacts, et parfois de frictions, entre les deux groupes. En fait, il était souvent impossible dans les cantonnements d'empêcher les contacts quotidiens entre les travailleurs d'origines ethniques différentes car ils étaient hébergés dans des logements différents mais aussi parfois contigus⁴⁴. Ainsi, à Louic, près de

42. Après ou peut-être même pendant la guerre, les Indochinois semblent avoir été toutefois déployés au Havre, voir la photo dans Le Van Ho M., « L'Indochine, Un milieu porteur de modernisation: les travailleurs vietnamiens en France pendant la Première Guerre mondiale », dans Michel M. & Compère-Morel T., *Mémoire d'Outre-Mer : Les colonies et la Première Guerre mondiale*, Historial de Péronne, 1996, p. 89, intitulée « Travailleurs annamites et chinois se rendant au travail », Arsenal du Havre, HGG, Péronne. Voir aussi Malon C., *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, p. 532, qui montre que les Indochinois ont été au Havre durant la guerre (il ne mentionne pas à quel moment), mais ils ont été inclus dans la catégorie des « Chinois ». Le 14 avril 1918, « les travailleur annamites » ont été aperçus près de la frontière belge à Bailleur ; voir Chielens P., « Les Troupes coloniales françaises sur le front en Flandre », dans Dendooven D. & Chielens P., *La Première guerre mondiale : Cinq continents au front*, Brussels, Editions Racine, 2008, p. 84.

43. Hill K., *op. cit.*, p. 274 remarque que 150 Indochinois se sont mis en grève mais n'évoque pas les circonstances.

44. Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 435, 435. Elle s'appuie sur ANSOM, SLOTFOM I, 8, Rapport du Contrôle postal, October 1917, mais ne donne aucun détail supplémentaire, ce qui est également le cas pour les exemples suivants.

Dijon, le troc entre Chinois et Indochinois semble avoir été monnaie courante⁴⁵ et, à Marseille, les travailleurs vietnamiens organisaient des parties de cartes nocturnes auxquelles participaient également d'autres travailleurs d'outre-mer, dont les Chinois⁴⁶. Outre les jeux d'argent, appréciés autant par les Chinois que les Vietnamiens, les représentants des deux groupes ont également collaboré en octobre 1917 aux expéditions punitives à l'encontre de certains Français à Vichy⁴⁷.

Pourtant, les relations sino-vietnamiennes ne se traduisaient pas automatiquement par une coopération comme cela a été le cas un mois plus tard, à Toulon, où les relations sino-vietnamiennes paraissaient tendues de manière générale : les Vietnamiens ont soutenu les Français dans une bagarre entre Français et Chinois⁴⁸. Une autre situation de rencontre a pu être observée à Bassens, légèrement au nord de Bordeaux, où les Indochinois ont refusé à plusieurs reprises de participer aux actions chinoises contre des Nord-Africains⁴⁹. À la vue des exemples ci-dessus, tout ce que l'on peut conclure, c'est que le type de relations sino-vietnamiennes dépendait beaucoup des circonstances et de la dynamique locales, qui elles-mêmes étaient considérablement influencées par les politiques spatiales⁵⁰.

Cela n'a pas empêché certains Vietnamiens de participer à des grèves et à des actions industrielles vers la fin de la guerre. Ainsi, Hill note la présence de grèves dans au moins six lieux différents entre le 20 décembre 1917 et la signature de l'armistice du 11 novembre 1918⁵¹. La plupart de ces grèves revendiquaient de meilleures conditions de vie ou une meilleure alimentation ; au moins trois d'entre elles revendiquaient de meilleurs salaires ou des jours de congé supplémentaires, et deux exigeaient la fin de la guerre. À l'exception de la grève de Bergerac, qui avait été initiée par des travailleuses françaises, l'influence « extérieure » sur ces grèves n'est pas

45. *Ibid.*, p. 436. ANSOM, SLOTFOM III, 139, rapport du 29 août 1918. « Louic » pourrait être « Longvic ».

46. Hill K., *op. cit.*, p. 270.

47. Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 437, en s'appuyant sur ANSOM, SLOTFOM I, 8, Rapport du Contrôle postal, November 1917. Voir également Hill K., *op. cit.*, p. 273f.

48. Le Van Ho M., *Ibid.*

49. *Ibid.*, p. 437.

50. Par conséquent, simplement en termes de violence intergroupes, il convient de noter que les incidents opposaient les Français aux Indochinois, les Sénégalais aux Indochinois, et même les Cochinchinois aux Tonkinois. Voir Hill K., *op. cit.*, p. 268, 273f., Le Van Ho M., *op. cit.*, 1986, p. 435, 438-440.

51. Hill K., *op. cit.*, p. 268, 274f.

claire, mais il semble que la vague de troubles de l'ordre public français de 1917, et même le refus de se battre, ne soient pas passés complètement inaperçus. De nombreux soldats, mais en particulier les travailleurs, ont été également témoins de la vague de grèves qui a secoué plusieurs régions de la France en 1919 et en 1920⁵². Cette vague de grèves a sans doute politisé certains de ces soldats, et elle aura également laissé au moins une impression durable sur d'autres, qui pouvaient rencontrer après leur démobilisation des situations d'exploitation.

La démobilisation des quelque 90 000 travailleurs et soldats indochinois prendra, comme pour les travailleurs chinois recrutés par les Français et les Britanniques, un certain temps. Les premiers à être démobilisés ont été les soldats, dont la plupart ont repris le bateau pour retourner chez eux en 1919⁵³. En raison de la transition d'une économie de guerre à une économie de paix, les travailleurs ont généralement suivi plus tard, tandis que certains d'entre eux ont également été utilisés pour le nettoyage des champs de bataille. Le 1er janvier 1920, 35 790 Indochinois étaient encore en France, un chiffre qui est passé à 14 809 au 1^{er} juillet, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que 331 à la fin de l'année⁵⁴. Au final, près de 2 900 Indochinois sont restés dans la métropole : environ 850 comme étudiants, 100 comme travailleurs qualifiés et le reste comme « domestiques et travailleurs manuels⁵⁵ ».

52. Par exemple en ce qui concerne Toulon, voir Giebel C., *Imagined Ancestries of Vietnamese Nationalism*, Seattle, University of Washington Press, 2004, p. 24f.

53. Hill K., *op. cit.*, p. 275, 275. À la mi-juillet 1920, environ 4 000 Indochinois ont été affectés dans l'Allemagne occupée, la Méditerranée (Balkans, Levant, Syrie, Liban et Maroc) et les concessions françaises en Chine.

54. *Ibid.*, p. 275, et Blanc M.-E., *La pratique associative vietnamienne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2003 [Thèse de doctorat soutenue en 1994], p. 396, qui utilise CAOM, Affaires Politiques 1462, « Répartition de la main-d'œuvre coloniale en France: les Indochinois (1917-20) ».

55. Hill K., *op. cit.*, p. 276. En 1918, 250 Indochinois avaient épousé des femmes françaises et 231 autres couples cohabitaient. Voir Fogarty R. S., *op. cit.*, p. 223.

CONCLUSION : RENCONTRES SINO-VIETNAMIENNES EMPÊCHÉES,
MAIS AUSSI RENCONTRES MANQUÉES?

Cet article montre comment les autorités françaises, dont la plupart avaient une expérience dans l'armée ou l'administration coloniale, séparaient délibérément les travailleurs chinois des travailleurs et des soldats indochinois recrutés par les Français à partir du moment où ces derniers montaient à bord des navires transportant des travailleurs chinois vers la France. Cette séparation spatiale, et donc la prévention des contacts, s'est poursuivie en France où de grands contingents indochinois ne devaient jamais être postés à proximité de grands contingents chinois. Cela pourrait expliquer la forte concentration d'Indochinois dans le sud et le centre de la France, à l'exception de la 14^e région militaire comprenant Lyon, où de nombreux Chinois étaient basés, et les 7^e et 13^e régions militaires avoisinantes. Bien que des exceptions semblent confirmer la règle, il serait judicieux d'effectuer des recherches d'archives supplémentaires.

La politique de la France était une application directe du principe classique impérial de « diviser pour régner », bien qu'adaptée à un contexte métropolitain en temps de guerre où elle est devenue une politique de « séparer et extraire » de manière à maintenir à flot l'économie en temps de guerre avec un minimum de perturbations pour la fragile paix industrielle et intérieure. Pour le général Famin, à la tête de la Direction des Troupes coloniales et donc en charge de son appendice, le Service de l'organisation des travailleurs coloniaux (SOTC), c'était sans doute un cas de paternalisme bienveillant dont le but était d'empêcher les affrontements sino-vietnamiens qui selon lui étaient probables en raison de l'apparente animosité entre les deux populations.

Pendant, il est possible comme l'a soutenu Mireille Le Van Ho, que les autorités françaises s'inquiétaient également du fait que les travailleurs chinois et vietnamiens puissent devenir solidaires, ralentir le travail par le biais d'actions syndicales et donc nuire à l'effort de guerre français. À plus long terme, concernant notamment l'Indochine française, il était à craindre qu'au moins certains des vétérans de la guerre du Vietnam, si librement exposés à leurs « grands » frères chinois, mais aussi à la société métropolitaine française plus permissive, ramèneraient de nouvelles idées et compétences qui pourraient causer des problèmes non seulement à la société vietnamienne traditionnelle, mais également à l'impérialisme et aux intérêts industriels français en Indochine française. Des recherches d'archives semblent toutefois nécessaires pour soutenir ce point de vue, concernant en particulier les motivations de cette politique de séparation.

Quelles que soient les motivations derrière les politiques spatiales françaises de séparer les Chinois des Indochinois, l'un des principaux intérêts de la France était de maintenir à flot son économie en temps de guerre et l'effort de guerre grâce à la main-d'œuvre chinoise et coloniale, mais sans porter atteinte à la fragile paix industrielle et intérieure. Pour autant, les angoisses françaises et métropolitaines vis-à-vis des contacts sino-vietnamiens étaient-elles fondées ? Comme les contacts étaient limités en raison de la politique française de séparation spatiale, nous pouvons seulement faire des hypothèses alors que la dynamique des quelques rencontres dans les documents d'archives n'indique pas une tendance générale confirmant les angoisses françaises. En fait, un facteur essentiel qui explique la séparation des deux groupes, outre les problèmes de communication, est que les Vietnamiens étaient des sujets coloniaux, contrairement aux Chinois. Cette différence d'identité a sans doute conduit à des intérêts et à des moyens différents de la poursuivre, en particulier après l'armistice.

Ainsi, les nationalistes vietnamiens alors basés à Paris tels que le réformiste modernisateur de formation classique Phan Chau Trinh (1872-1926), l'interprète et avocat formé par les Français Phan Van Truong (1875-1933), et l'apprenti révolutionnaire Nguyen Ai Quoc (1890-1969 ; le futur Ho Chi Minh), d'ailleurs tous issus de familles de lettrés dont les pères avaient été formés à l'école confucéenne ou servi comme fonctionnaires de la cour se sont limités à présenter une pétition aux délégations étrangères invitées à la Conférence de paix de Paris afin d'obtenir une réelle égalité juridique en Indochine française. En revanche, la République de Chine s'est sentie autorisée à envoyer une délégation pour négocier, mais sans grand succès, un statut plus équitable auprès de la société des États dominée par l'Occident. De même, tandis que Nguyen Ai Quoc et les sujets d'autres colonies françaises comme Madagascar et les Antilles françaises trouvaient temporairement un réconfort dans l'Union intercoloniale et dans le journal *Le Paria*⁵⁶, les Chinois en France et en Europe s'intéressaient davantage à la mise en place de leurs propres organisations communistes ou nationalistes, ce qu'ils ont accompli respectivement fin 1922 et 1923⁵⁷.

56. Brocheux P., *Ho Chi Minh*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 18f. Certains des dirigeants malgaches et antillais étaient des soldats vétérans de la Grande Guerre.

57. Levine M.A., *The Found Generation*, Seattle, University of Washington Press, 1993, p. 251.

Bibliographie

- BAILEY P., « The Chinese Work-Study Movement in France », *China Quarterly*, n° 115, septembre 1988, p. 441-61.
« Semi-Colonialism and Cultural Interaction: Chinese Indentured Labour in World War One France and the Sino-French Connection », dans Assandri F. & Martins D. *From Early Tang Court Debates to China's Peaceful Rise*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009.
- BLANC M.-E., *La pratique associative vietnamienne: tradition et modernité du 'tuong tê hôi'*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2003 [Thèse de doctorat soutenue en 1994].
- BOUHIER E., « Les troupes coloniales d'Indochine en 1914-1918 », in special issue, *Les Troupes coloniales dans la Première Guerre mondiale*, Carlier C. & Pedroncini G. (eds.), *Revue Internationale d'Histoire Militaire*, n.d., n.p. in online version, http://www.stratisc.org/TC_5htm (site consulté le 31 octobre 2010).
- BROCHEUX, P., *Ho Chi Minh: A Biography*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- CHIELENS P., « Les Troupes coloniales françaises sur le front en Flandre », dans Dendooven D. & Chielens P., *La Première guerre mondiale : Cinq continents au front*, Brussels : Editions Racine, 2008.
- CROSS G. S., « Toward Social Peace and Prosperity: The Politics of Immigration in France during the Era of World War I », *French Historical Studies*, vol. 11, n° 4, 1980, p. 610-632.
- DUONG Van Giao, *L'Indochine pendant la Guerre de 1914-1918 : Contribution à l'étude de la colonisation indochinoise*, Paris, Jean Budry et Cie, 1925.
- ECKERT H., *Les militaires indochinois au service de la France, 1859-1939*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000 [Thèse de doctorat soutenue en 1998], 2 vols.
- FOGARTY R.S., *Race and War in France : Colonial Subjects in the French Army, 1914-1918*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008.
- FRÉMEAUX J., *Les colonies dans la Grande Guerre : Combats et épreuves des peuples d'Outre-Mer*, Cahors, 14-18 Editions, 2006.
- GIEBEL C., *Imagined Ancestries of Vietnamese Nationalism: Ton Duc Thang and the Politics of History and Memory*, Seattle, University of Washington Press, 2004.
- HILL K., « Strangers in a Foreign Land: Vietnamese Soldiers and Workers in France in World War I », dans Reid A. & Tran N.T., *Viêt Nam: Borderless Histories*, Madison, University of Wisconsin Press, 2006.
- HORNE J., « Immigrant Workers in France during World War I », *French Historical Studies*, vol. 14, n°, 1985, p. 57-88.

- LE Van Ho M. (née Favre), Un milieu porteur de modernisation : travailleurs et tirailleurs vietnamiens en France pendant la Première Guerre mondiale, Thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, Ecole nationale des chartes, 1986.
- « L'Indochine. Un milieu porteur de modernisation : les travailleurs vietnamiens en France pendant la Première Guerre mondiale », dans Michel M. & Compère-Morel T., *Mémoire d'outre-mer : Les colonies et la Première Guerre mondiale*, Historial de Péronne, 1996.
- LEVINE M. A., *The Found Generation: Chinese Communists in Europe during the Twenties*, Seattle, University of Washington Press, 1993.
- LUNN J., *Memoirs of the Maelstrom: A Senegalese History of the First World War*, Portsmouth, Heinemann, 1999.
- MALON C., *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006.
- MORLAT P., *Les affaires politiques de l'Indochine (1895-1923) : Les grands commis : du savoir au pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- NGUYỄN Thê Anh, « Phan Châu Trinh (1872-1926): Vietnamese Reformer », dans Ooi K.G., *Southeast Asia: A Historical Encyclopedia, from Angkor Wat to East Timor*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2004, vol. 2, p. 1068-1070.
- RIVES M. & DEROO E., *Les Linh Tap: Histoire des militaires indochinois au service de la France, 1859-1960*, Paris, Lavauzelle, 1999.
- WONG G., « China's Entry into International Society », dans Bull H. & Watson A., *The Expansion of International Society*, Oxford, Clarendon Press, 1984.
- WOMACK B., *China and Vietnam: The Politics of Asymmetry*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- XU Guoqi, *China and the Great War: China's Pursuit of a New National Identity and Internationalisation*, New York, Cambridge University Press, 2005.
- Strangers on the Western Front: Chinese Workers in the Great War*, Harvard, Harvard University Press, 2011.